Le rapport des quatre sur le Jura

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1969)**

Heft 115

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1028373

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. Lausanne

Domaine public 115

L'état de la question

Ces présidentielles françaises, ça ne nous regarde pas, mais quelle désolation ! Devant le vide de la gauche, les Rastignac gaullistes ont pris le pouvoir; dans leurs fourgons, ils amènent tous les épate-public modernes; ils parlent de « nouvelle société », de travail en équipe, de l'exemple suédois, mais oui, mais oui. Les idées « avancées » ne leur font pas peur : ils joignent un cœur social à l'efficacité du manager. Charmants, si tout va bien; vachards jusqu'au fascisme, s'ils devaient perdre.

Et puis, en face d'eux, rien. Certes, le parti communiste est content, mais c'est parce qu'il a fait, selon la formule de Duclos, un « joli score » au tour éliminatoire.

Ce préambule d'actualité française pour amener, à nouveau, une idée qui nous est chère.

La gauche française, parce qu'elle a hérité des traditions centralisatrices, qu'elles soient révolutionnaires ou parlementaires, parce que le mouvement coopératif français, même s'il a connu de grands théoriciens (Gide, Lasserre) est faible, parce que les syndicats sont divisés, la CGT restant étroitement liée au PC, ne cesse de parler en termes de pouvoir, en n'imaginant rien d'autre que le pouvoir politique. Mais quand les hommes politiques de cette gauche ont été écartés longtemps du pouvoir central, qu'ils vieillissent, qu'ils perdent même une partie de leur implantation locale, un vide immense est créé.

On dit alors qu'il faudrait pouvoir apparaître plus souvent sur le petit écran pour être connu des foules. La TV ! et voilà pourquoi la gauche est muette. L'excuse est facile, quel que soit le scandale de la gestion de l'ORTF.

En fait il ne s'agit pas de prendre le pouvoir, mais les pouvoirs : pouvoirs régionaux, pouvoirs économiques, pouvoirs dans l'information, pouvoir syndical dans les entreprises. A défaut, et à vouloir tout jouer sur la carte politique, c'est le vide.

Mais l'illustration de tout cela, elle est à choisir localement.

Le pouvoir économique

Notre brochure sur l'Epargne négociée et le Pouvoir économique a suscité quelques sarcasmes chez les communistes et apparentés. D'emblée, on était décidé à trouver ça stupidement réformiste. Il y a une manière connue d'écrire le mot socialiste, qui sous-entend social-traître, collaborationniste de classe, et cætera; une manière, la même, d'écrire : la FOMH. « La FOMH s'y intéresse » disent-ils. Quand ils l'ont dit, tout est dit. On peut ajouter à la rigueur un point d'exclamation. La FOMH !

Mais enfin, même malveillante, la critique est parfois utile. Or, elle n'apporte rien dans le cas particulier, faute d'être portée sur son véritable terrain.

D'abord partir de la stratégie nouvelle des grandes entreprises et des oligopoles. Ses caractéristiques : volonté systématique de croissance, refus de faire porter la concurrence sur les prix, importance accordée à la recherche scientifique ou à la publicité, et enfin autofinancement intensif.

Les bénéfices réinvestis (et c'est aussi valable pour les petites et moyennes entreprises) sont pour une bonne part des salaires non distribués. Comment les récupérer, sans stopper la croissance ? Cette question ne peut être éludée. Or elle est omise par nos contradicteurs.

Mais surtout, le pouvoir économique dont nous parlons, et ici il semble qu'on n'ait tout simplement pas compris, n'est pas celui du contrôle direct des entreprises. Pas besoin de faire un dessin; nous savons que quelques actionnaires majoritaires, en tant que propriétaires ou comme mandataires, détiennent, de haute main, les grandes entreprises, encore que la réalité du pouvoir glisse de plus en plus aux managers. Ils ne se feront pas hara-kiri pour les beaux yeux de l'épargne négociée, bien sûr.

Le pouvoir économique, il commence avec la gestion du Fonds syndical. En regroupant les fonds des caisses de pensions, qui sont de l'épargne ouvrière, les fonds du droit sur l'autofinancement des entreprises, c'est une colossale fortune qui serait à gérer. Aujourd'hui, elle sert à des fins capitalistes. Elle renforce les entreprises, les banques. La classe ouvrières, les employés en sont frustrés. Or, il y a beaucoup de choses à faire avec quelques milliards. Là commence un pouvoir économique.

Nous l'avons dit, des secteurs importants pourraient être partiellement collectivisés, comme celui du logement, mais cela signifie aussi que des économistes, des architectes, des entreprises coopératives auraient à prendre des responsabilités réelles. Ils auraient à investir et à gérer dans un esprit et un style nouveau, à être, non pas seulement par la grâce du bulletin de vote, mais concrètement des hommes de gauche.

La vraie difficulté, nous ne l'avons jamais cachée, c'est d'empêcher que ces institutions nouvelles ne soient réintégrées dans le système capitaliste environnant. Par conséquent, il faut parallèlement insister sur l'importance de l'information, de la discussion critique, de certaines formes d'autogestion dans tous les domaines où interviendrait un Fonds syndical d'investissement.

Un choix

On peut, face à l'extraordinaire renforcement du capitalisme, depuis une dizaine d'années, et tout particulièrement du capitalisme suisse, caresser l'imagerie révolutionnaire : prise de pouvoir et nationalisation, et en attendant se retrouver devant un vide croissant, à la française, en soignant électoralement ses scores.

Ou chercher à se doter de pouvoirs, notamment des pouvoirs économiques, par la gestion de toutes les formes de salaires non-distribués (revendication qui pour triompher aura besoin de la force mobilisatrice de tous). Et organiser simultanément un contrôle, une discussion critique de la gestion de cette épargne pour que les réalisations soient qualitativement différentes, pour que ses dirigeants n'aillent pas s'imaginer au bout de quelques années qu'un Fonds syndical a sa fin en lui-même et en eux-mêmes.

Cette recherche d'un pouvoir économique n'exclut pas la recherche d'un pouvoir syndical à l'intérieur des entreprises. Mais c'est dans ces directions multiples qu'il faut chercher.

C'est ça, ou le Sport-Toto des « scores » !

Le rapport des quatre sur le Jura

Les « sages » ont joué la carte de l'autonomie. Ils ne s'en cachaient pas. L'autonomie a, en apparence du moins, deux avantages : réunir une éventuelle forte majorité, préserver l'unité du Jura.

Mais ce n'est qu'un mot. Que signifie autonomie par opposition à souveraineté, dans une Confédération où la « souveraineté » cantonale joue dans d'étroites limites, où « l'autonomie » communale est importante ?

Nous pensions d'abord que la « médiation » pourrait porter sur les conditions d'un scrutin d'autodétermination. En écartant la consultation des Jurassiens de l'extérieur, bien légèrement à notre avis, les Sages ont rendu inutile une médiation sur cet objet.

En revanche, la médiation pourrait porter sur le contenu de l'autonomie : si l'autonomie définissait des compétences exclusivement jurassiennes dans le domaine de l'instruction, de l'aménagement du territoire, des finances publiques, de l'élection de magistrats, notamment de ceux qui géreront les domaines réservés aux seuls Jurassiens, elle approcherait de la souveraineté cantonale et créerait un processus irréversible.

Il ne nous appartient pas de juger avant les principaux intéressés; mais il vaudrait la peine d'entrer en matière pour vérifier à travers une négociation si le mot autonomie est un amuse-bouche ou synonyme de quasi-souveraineté.

Bi-mensuel romand
N° 115 10 juillet 1969 Sixième année

Rédacteur responsable : André Gavillet
Le numéro : 70 centimes
Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 12 francs
Pour l'étranger : 15 francs
Changement d'adresse : 50 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro ont collaboré :

Ruth Dreifuss
Henri Galland
André Gavillet
Marx Lévy
Jacques Morier-Genoud
Jean-François Thonney

Le N° 116 sortira de presse dans la première quinzaine d'août